

Justice sociale, inégalités et pauvreté

Florent Bresson

CERDI, CNRS – Université Clermont Auvergne

8 février 2019

Économie et justice sociale

Si économie vue comme l'étude de l'allocation des ressources, question de l'objectif poursuivi se pose :

- logique d'efficacité,
- logique de bien-être et de justice sociale.

Les dilemmes de la justice sociale

Exemple tiré de Sen (2010). Une flûte est disponible dans l'économie et trois enfants peuvent prétendre se voir confier l'objet :

- Sonia est la seule à savoir jouer de la flûte,
- Elodie est la seule à n'avoir aucun jouet,
- Norma a fabriqué la flûte.

À qui est-il juste de confier l'instrument ?

Sommaire

- 1 Introduction
- 2 Conceptions de la justice sociale
 - L'utilitarisme
 - Le libertarisme
 - La justice comme équité
- 3 Inégalités et pauvreté
 - Mesure des inégalités
 - Mesure de la pauvreté

Outline

1 Introduction

2 Conceptions de la justice sociale

- L'utilitarisme
- Le libertarisme
- La justice comme équité

3 Inégalités et pauvreté

- Mesure des inégalités
- Mesure de la pauvreté

Trois conceptions dominantes

Trois conceptions ayant pour racines communes le libéralisme politique des Lumières (Hobbes, Locke, Rousseau, Montesquieu...) :

- utilitarisme
- libertarisme (ou libertarianisme)
- la justice comme équité.

Utilitarisme : racines

Doctrine fondée par Jeremy Bentham à la fin du XVIII^e siècle, popularisée par John Stuart Mill au XIX^e siècle.

Nature has placed mankind under the governance of two sovereign masters, pain and pleasure. It is for them alone to point out what we ought to do. . . . By the principle of utility is meant that principle which approves or disapproves of every action whatsoever according to the tendency it appears to have to augment or diminish the happiness of the party whose interest is in question : or, what is the same thing in other words to promote or to oppose that happiness. I say of every action whatsoever, and therefore not only of every action of a private individual, but of every measure of government.

Bentham (1780)

Utilitarisme : caractéristiques

Trois éléments caractéristiques de l'utilitarisme :

- Conséquentialisme,
- *Welfarism*,
- Classement par somme.

Considérations distributives intégrées dans l'analyse uniquement dans la mesure où elles réduisent le bien-être agrégé. Au contraire, inégalités peuvent se justifier dès lors qu'elles permettent d'augmenter bien-être total.

Remarque : utilitarisme constitue base éthique sous-jacente des analyses de projet effectuées à l'aide d'approches coûts-bénéfices.

Utilitarisme : rôle des préférences individuelles

Quid alors des agents (*pleasure machine*) ayant faible capacité à « générer » du bien-être de leur situation ?

Débats sur la nature des préférences à retenir :

- Toutes les préférences doivent-elles être acceptées (goûts dispendieux, croyance erronées) ?
- S'agit-il de satisfaction ou de bonheur ?
- Tout ou partie des préférences individuelles doivent-elles être prises en compte (référence à l'individu « égoïste » ou à l'individu « social ») ?
- Préférences des agents ou celles attribuées aux agents par un évaluateur social porteur de valeurs morales ?

Utilitarisme : limites

Le bien-être se réduit-il à un état psychique ? Heureux les simples d'esprit ?

Endogénéité des préférences individuelles. Quid de l'individu qui s'habitue de mieux en mieux à une situation de dénuement ?

Libertarisme : racines

Agrégations de courants multiples favorisant l'autonomie individuelle (anarchisme, libéralisme classique, anarcho-capitalisme, minarchisme, . . .). Distinction générale entre :

- libertarisme de gauche (Philippe Van Parijs),
- libertarisme de droite (Robert Nozick).

Libertarisme : principes

Place centrale des libertés dans l'analyse. Sera injuste toute restriction aux libertés individuelles non justifiée par le besoin de préserver les libertés des autres. Rôle central de la propriété dans libertarisme de droite, vu comme liberté d'user, de céder ou de transmettre les biens selon sa seule volonté.

Redistribution *ex post* ne se justifie que sur la base du consentement individuel. Nozick réfute même toute possibilité de maintenir dans le temps toute règle distributive.

Nozick et la prééminence de la liberté de contrat

Justification de Nozick sur l'impossibilité de concilier liberté et règle distributive :

- 1 Allocation initiale des ressources dans l'économie effectuée de manière à obtenir une distribution juste D_1 ,
- 2 Liberté de contracter dans un environnement qui garantisse que chacun ne puisse se voir imposer des échanges qu'ils jugeraient désavantageux, conduit à distribution finale D_2 .
- 3 Peu probable que D_2 reflète principe de justice employé pour produire D_1

D_2 injuste ? Retour systématique à D_1 impliquerait interventionnisme continu en opposition avec liberté d'échange \Rightarrow conflit entre liberté et toute règle distributive.

Différentes conceptions du domaine de l'équité

Plusieurs conceptions de la justice à partir de Rawls (1971) :

- libertés et biens premiers pour John Rawls,
- libertés et qualité des choix pour Amartya Sen et Martha Nussbaum,
- égalité d'opportunité chez Richard Arneson, Gerald Cohen et John Roemer.

Remarque : aussi ressources étendues de Ronald Dworkin, égalité des réalisations fondamentales de Marc Fleurbaey. . .

La justice rawlsienne

Expérience intellectuelle de Rawls (1971) : rédaction d'un contrat social sous un voile d'ignorance en considérant les individus comme des être moraux et non des machines à plaisir. Deux principes dans la constitution rawlsienne :

- assurer à chacun l'ensemble de libertés le plus vaste compatible avec l'existence de libertés similaires pour les autres,
- effectuer distribution des biens premiers qui assure les capacités de bien-être minimales les plus importantes à chacun (**principe de différence**).

Volonté de limiter l'intervention de l'autorité publique à la répartition des biens premiers de manière à séparer responsabilité de la société dans l'allocation des ressources et celle des individus dans l'utilisation qu'ils en font.

Principe de différence rawlsien

Différentes interprétations du principe de différence :

- Conception welfariste : emploi d'un critère maximin (voire maximin lexicographique) pour apprécier désirabilité de politiques spécifiques, c.-à-d. choix selon situation qui assure bien-être minimal le plus élevé possible.
- Conception non-welfariste : situation préférable sera celle qui assure à chacun les plus grandes capacités minimales de poursuivre sa propre conception du bien.

Les biens premiers

Biens premiers : ensemble de biens jugés désirables par chaque être humains sous voile d'ignorance. Rawls cite :

- santé,
- imagination,
- intelligence,
- liberté de base,
- liberté d'occupation,
- responsabilité sociales,
- revenus et richesse,
- bases sociales du respect de soi-même.

⇒ conception multidimensionnelle du bien-être et des inégalités.

Les inégalités chez Rawls

Hausse de certaines inégalités acceptables dès lors qu'elles satisfont principe de différence, c.-à-d. associées à amélioration situation des moins bien lotis.

Dans domaine des biens premiers, **équité horizontale** favorise égalité au niveau des égaux, mais **équité verticale** peut justifier inégalités en termes de biens premiers.

Le fétichisme des ressources

Focus trop important chez Rawls sur les ressources. Occulte problème de capacités différentes des agents à employer les mêmes ressources, ce qui rend difficile traitement de la dimension verticale de l'équité.

Fonctionnements et capacités

Pour Sen (1979, 1981, 1987), nécessité de concevoir bien-être social en incluant information non welfariste. Théorie basée sur deux concepts :

- les **fonctionnements** (*functionings*) : états, manières d'être ou de réaliser certaines actions.
- les **capacités** (*capabilities*) : ensemble des fonctionnements « qualitatifs » au sein duquel l'individu peut effectivement réaliser ses choix.

Ressources consommées pour leurs capacités à être converties en fonctionnements. Capacités de transformation varie selon environnement institutionnel et social, santé, infrastructures. . .

L'expansion des libertés réelles

Objectif général de maximisation des capacités offertes à chaque individu, tant en nombre que d'un point de vue qualitatif.

Focus sur ensemble des états pouvant être atteints permet d'éviter fétichisme des ressources tout en laissant aux individus responsabilité de leur bien-être mais théorie difficile d'un point de vue opérationnel :

- inégalités de réalisations possibles alors que seuls choix effectifs facilement observables,
- traitement de capacités plurielles (substituabilités/complémentarités).

L'égalité d'opportunités

Réalisations individuelles déterminées essentiellement par sources suivantes :

- talents et handicaps,
- efforts,
- chance,
- ressources transférées par les institutions sociales.

Comme individus ne peuvent être tenus pour responsables des circonstances extérieures à leur contrôle, différences de réalisations ne devraient être (en moyenne) liées qu'à différences d'efforts.

Égalité d'opportunités, bien-être social et inégalités finales

Pour Roemer, si circonstances définissent différents groupes avec opportunités différentes, objectif doit être maximisation des réalisations minimales espérées pour chaque groupe.

Politique doit donc se concentrer sur inégalités entre groupes et non intra-groupes (puisque causées par différences d'efforts).

En outre, si autres théories justice sociales ne désapprouvent pas inégalités de réalisations, égalités d'opportunités encourage celles liées à l'effort mais théorie silencieuse sur niveau juste d'inégalités liées aux différences d'efforts.

Deux principes

Deux principes généralement avancés :

- **principe de compensation** : société doit compenser les écarts de réalisations liés à facteurs hors du contrôle des individus,
- **principe de récompense** : société ne doit pas compenser écarts de réalisations liés à des différences d'efforts.

Conciliables uniquement dans circonstances hautement improbables (effet de l'effort indépendant de l'état des talents) si principe de compensation appliqué *ex post*. En revanche, principe de récompense conciliable avec application *ex ante* principe de compensation.

Outline

- 1 Introduction
- 2 Conceptions de la justice sociale
 - L'utilitarisme
 - Le libertarisme
 - La justice comme équité
- 3 **Inégalités et pauvreté**
 - **Mesure des inégalités**
 - **Mesure de la pauvreté**

Concepts

- **Inégalités** : situation caractérisée par une dispersion des valeurs d'une distribution autour de sa moyenne.
- **Pauvreté** : situation de privation(s) par rapport à un statut de référence.

Justice sociale et mesure des phénomènes distributifs

Conceptions de la justice sociale affectent mesure des inégalités et de la pauvreté au travers de :

- choix des variables étudiées,
- traitement de ces variables avant mesure (échelles d'équivalence),
- mesure employée (forme fonctionnelle).

Inequality of what ?

Si inégalités prises en compte dans différentes conceptions justice sociale, base informationnelle différente pour apprécier inégalités :

- utilitarisme : bien-être, voire consommation,
- libetarisme : droits formels,
- Rawls : indices de biens premiers ou distribution jointe de biens premiers,
- Sen : capacités,
- Roemer : réalisations espérées hors efforts.

En pratique

Fréquemment concept monétaires retenus, mais choix difficiles :

- patrimoine, revenus, dépense ou consommation ?
- valeurs nettes ou brutes (pour revenus et patrimoine) ?
- tous postes de dépenses/types de revenus ou juste certains ?
- valeurs observées ou prédites d'après circonstances ?

« Bon » choix dépend de la conception retenue du bien-être social.

La courbe de Lorenz

Nombreux indices d'inégalités (Gini, coefficient de variation, Herfindhal, Theil, Gini généralisés, entropie généralisé, Pietra, Palma, Kolm-Pollack, ratio inter-quantiles. . .)

Outil privilégié pour analyse graphique : **courbe de Lorenz**.
Indique quelle part $L(p)$ du revenu total va aux $p\%$ les plus pauvres de la population.

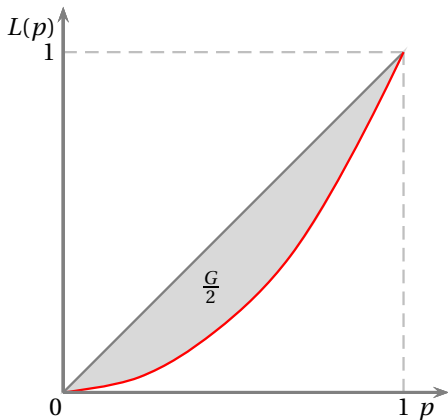


FIGURE 1 – Courbe de Lorenz et mesure des inégalités.

Note : La première diagonale correspond à la ligne de parfaite égalité. G coefficient de Gini.

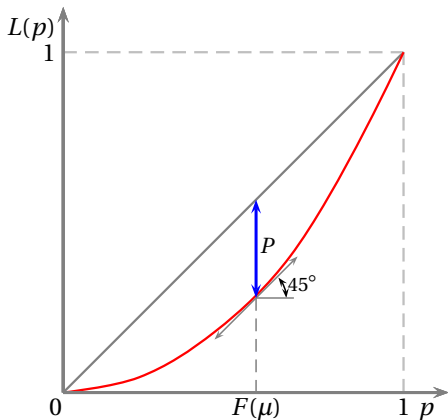
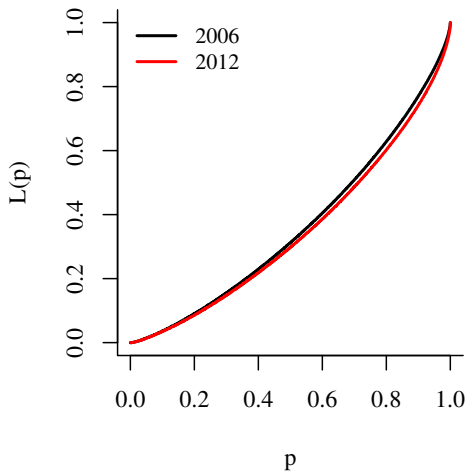


FIGURE 2 – Courbe de Lorenz et mesure des inégalités.

Note : La première diagonale correspond à la ligne de parfaite égalité. P indice de Pietra, μ revenu moyen.



Note : données Eurostat.

FIGURE 3 – Courbe de Lorenz pour la France, 2006–2012.

Cadre axiomatique

Généralement supposé qu'une « bonne » mesure d'inégalités doit :

- être indépendante de la taille de la population étudiée,
- n'être sensible à aucune autre caractéristique des individus autre que celle dont les inégalités sont étudiées,
- ne doit pas produire de classements contingents à l'unité de mesure employée,
- doivent indiquer une baisse (hausse) des inégalités suite à un transfert progressif (régressif).

Dominance au sens de Lorenz I

On dit d'une distribution A qu'elle domine la distribution B au sens de Lorenz lorsque la courbe correspondant à A n'est jamais en dessous celle correspondant à B , soit :

$$L_A(p) \geq L_B(p) \quad \text{pour tout } p \in [0; 1].$$

Dominance au sens de Lorenz II

Les affirmations suivantes sont strictement équivalentes (Atkinson, 1970) :

- La distribution A présente un degré d'inégalités plus faible que la distribution B pour toute mesure satisfaisant cadre axiomatique minimal.
- La distribution A domine la distribution B au sens de Lorenz.

Croisement des courbes de Lorenz implique classement ambiguë des distributions comparées.

Le revenu équivalent également distribué I

Le revenu équivalent également distribué \tilde{y} est le revenu qui, attribué à chaque membre de la société, permettrait d'atteindre le même niveau de bien-être total que la distribution observée \mathbf{y} (Dalton, 1920, Kolm, 1969, Atkinson, 1970).

Pour la fonction d'utilité sociale W et le vecteur $\tilde{\mathbf{y}}$ de taille n tel que $\tilde{\mathbf{y}} := (\tilde{y}, \dots, \tilde{y})$, on a donc :

$$W(\tilde{\mathbf{y}}) = W(\mathbf{y}).$$

\tilde{y} interprétable comme une mesure du bien-être en équivalent monétaire.

Le revenu équivalent également distribué II

Si évaluateur social averse aux inégalités \Rightarrow bien-être social serait plus élevé si le revenu total correspondant à y était également redistribué de telle manière que chacun ait revenu moyen μ .

Par conséquent, inégalités impliquent :

$$\tilde{y} \leq \mu.$$

Le revenu équivalent également distribué III

Par comparaison du revenu équivalent également distribué \tilde{y} avec revenu moyen μ , possibilité de définir classes d'indices normatifs d'inégalités I . Par ex. indices relatifs du type :

$$I = 1 - \frac{\tilde{y}}{\mu}.$$

Indiquent perte relative de bien-être liée aux inégalités. Si la mesure indique 0,4, cela signifie que la société pourrait atteindre le même niveau de bien-être social en l'absence d'inégalités en sacrifiant 40% de son revenu total.

Le revenu équivalent également distribué IV

Fonction de bien-être social W (en équivalent monétaire) peut s'exprimer sous la forme :

$$W(\mathbf{y}) = \mu \times (1 - I)$$

Par ex. Sen proposait $W(\mathbf{y}) = \mu \times (1 - G)$ où G indice de Gini.

Permet de répondre à question du type : « Une société prospère mais plus inégalitaire peut-elle être préférée à une société moins riche mais plus égalitaire ? »

La courbe de Lorenz généralisée

Courbe de Lorenz généralisée $L_g(p)$ obtenue en multipliant valeurs courbes de Lorenz par revenu moyen , soit :

$$L_g(p) = \mu \times L(p).$$

Indique le revenu moyen des $p\%$ les plus pauvres de la population.

Dominance au sens de Lorenz généralisée

Les affirmations suivantes sont strictement équivalentes (Shorrocks, 1983) :

- La distribution A présente un niveau de bien-être social plus élevé que la distribution B pour toute mesure satisfaisant cadre axiomatique minimal et croissante avec revenu moyen.
- La distribution A domine la distribution B au sens de Lorenz généralisée.

Croisement des courbes de Lorenz généralisées implique classement ambiguë des distributions comparées.

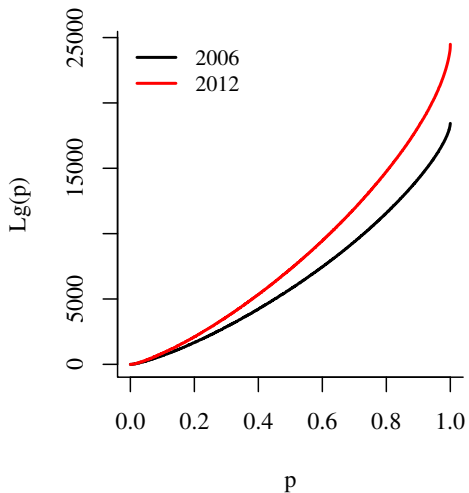


FIGURE 4 – Courbe de Lorenz généralisée pour la France, 2006–2012.

Note : données EU-SILC (Eurostat). Revenus annuels en PPA base 2006.

Différentes approches de la pauvreté

Trois approches concurrentes mais complémentaires de la pauvreté :

- pauvreté subjective,
- pauvreté relative,
- pauvreté absolue.

Une procédure en deux étapes

Depuis Sen (1976), mesure de la pauvreté vue comme procédure à deux étapes :

- 1 Identification.
- 2 Agrégation.

La ligne de pauvreté : concept

Ligne de pauvreté : seuil de revenu séparant les pauvres des non-pauvres (\neq riche). Trois approches différentes de la pauvreté impliquent trois approches différentes pour définir une ligne de pauvreté :

- pauvreté subjective \Rightarrow ligne de pauvreté idiosyncratique.
- pauvreté relative \Rightarrow ligne de pauvreté endogène (par ex. 50% du revenu médian)
- pauvreté absolue \Rightarrow ligne de pauvreté exogène.

Proposition récente approche faiblement relative avec ligne de pauvreté minimale et considérations relativistes augmentant avec revenu moyen.

L'incidence de la pauvreté I

L'incidence de pauvreté (taux de pauvreté) : part de la population en situation de pauvreté.

Mesure séduisante car aisément compréhensible. Mais induit des biais politiques !

L'incidence de la pauvreté II

Soit distribution (2; 4; 10; 10; 15) et ligne de pauvreté fixée à 10. Budget de 6 unités confié à bureaucrate dont mission est réduire pauvreté en réalisant transferts directs. Supposons que rémunération/promotion du bureaucrate soit liée à résultats, eux-mêmes évalués à partir incidence de pauvreté.

Quelle politique de transfert sera considérée comme optimale (pour le bureaucrate) ?

Meilleure solution est de donner un montant infinitésimal à ceux qui possèdent 10 (et garder le reste pour usage personnel)

⇒ Évaluations basées sur l'incidence de pauvreté introduisent un biais en faveur des moins pauvres.

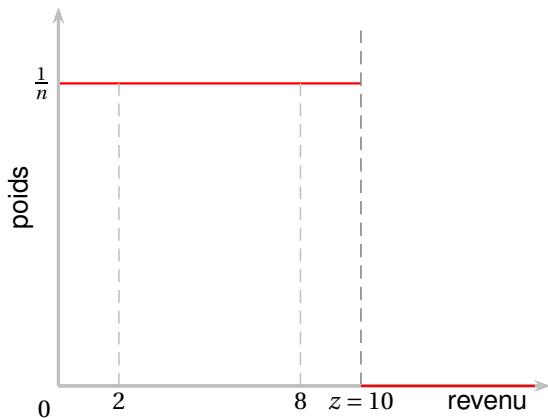


FIGURE 5 – Pondérations avec l'incidence de pauvreté.

Cadre axiomatique

Généralement supposé qu'une « bonne » mesure de pauvreté doit :

- être indépendante de la taille de la population étudiée,
- n'être sensible à aucune autre caractéristique des individus autre que celles dont les privations sont étudiées,
- ne doit pas produire de classements contingents à l'unité de mesure employée,
- ne doit pas diminuer après augmentation de la ligne de pauvreté,
- ne doit pas être affectée par hausse revenu d'un non pauvre (à ligne de pauvreté constante),
- doit diminuer suite à l'augmentation du revenu d'un pauvre.

Dominance de premier ordre

Affirmations suivantes sont parfaitement équivalentes
Atkinson (1987) :

- Distribution A présente un niveau de pauvreté plus faible que B pour tout indice satisfaisant cadre axiomatique et toute ligne de pauvreté inférieure ou égale à z^+ .
- Incidence de pauvreté pour A est plus faible que incidence pour B quelle que soit valeur ligne de pauvreté inférieure ou égale à z^+ .

Relation de dominance de premier ordre signifie que classement n'est pas modifié suite à changement d'indice (parmi l'ensemble des « bons » indices) ou de ligne de pauvreté (en deçà de z^+).

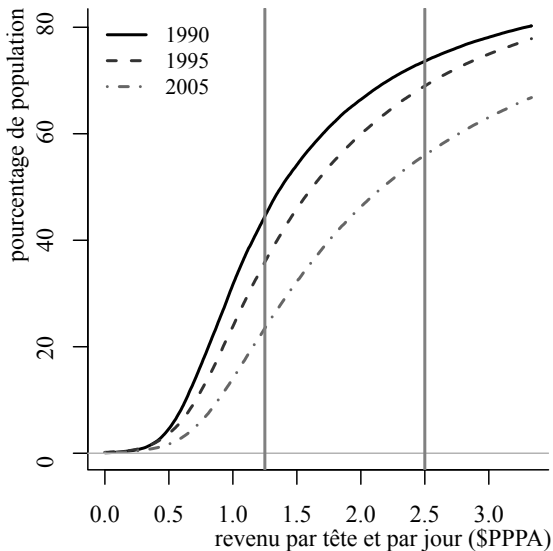


FIGURE 6 – Dominance de premier ordre : pays en développement 1990–2005.

Lectures complémentaires

Fleurbaey (1996), Arnsperger & Van Parijs (2003).

Bibliographie I

- ARNSPERGER, C. & VAN PARIJS, P. (2003) : *Éthique économique et sociale*. 2^e édition. Repères, La Découverte.
- ATKINSON, A. (1970) : « On the Measurement of Inequality ». *Journal of Economic Theory*, **2**, 244–263.
- (1987) : « On the Measurement of Poverty ». *Econometrica*, **55**(4), 749–764.
- DALTON, H. (1920) : « The Measurement of the Inequality of Incomes ». *The Economic Journal*, **30**(119), 348–361.
- FLEURBAEY, M. (1996) : *Théories économiques de la justice*. Economica. 250 p.

Bibliographie II

- KOLM, S.C. (1969) : « The Optimal Production of Social Justice ». Dans H. GUITTON & J. MARGOLIS (rédacteurs), « Public Economics : An Analysis of Public Production and Consumption and their Relations to the Private Sectors », chapitre 7, 145–200. Macmillan.
- RAWLS, J. (1971) : *A Theory of Justice*. Belknap, 560 p. .
- SEN, A. (1976) : « Poverty : An Ordinal Approach to Measurement ». *Econometrica*, **44**(2), 219–231.
- (1979) : « Equality of What ? » Tanner lecture on human values, Tanner Humanities Center.
- (1981) : *Poverty and famines : an essay on entitlement and deprivation*. Clarendon Press.
- (1987) : *Commodities and Capabilities*. Oxford India Paperbacks, Oxford University Press, 89 p. .

Bibliographie III

SHORROCKS, A. (1983) : « Ranking Income Distributions ». *Economica*, **50**(197), 3–17.